



CAMPAGNE POUR L'HYGIÈNE
DES MAINS DANS LE CADRE
DES SOINS DE SANTÉ

LE LUXEMBOURG A SIGNÉ LA CHARTE DE L'OMS*
VISANT À RÉDUIRE LES INFECTIONS
ASSOCIÉES AUX SOINS

LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE RÉITÈRE CET ENGAGEMENT

Propper Hänn
Sécher Hänn

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, AINSI QUE LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
S'IMPLIQUENT DANS LA SÉCURITÉ DES SOINS ET SOUTIENNENT LES ACTIONS SUIVANTES :

1. Poursuivre la promotion de l'implantation de la technique de désinfection des mains par friction avec des produits hydro-alcooliques (PHA) pour tous les types de soins.
2. Harmoniser et actualiser la formation des professionnels de santé dans le domaine de l'hygiène des mains.
3. Développer une politique de « mains sans bijou** » pour tous les professionnels de la santé.
4. Acheter des produits pour la friction des mains dont l'efficacité est contrôlée selon les normes européennes et dont la tolérance est évaluée in vivo.
5. Généraliser l'installation des distributeurs de PHA à chaque poste de soins, ainsi que dans chaque chambre et/ou sous forme de flacon de poche. Fournir une information incitative et explicative de l'intérêt de la friction.
6. Avec l'appui du service de santé au travail, s'assurer de la bonne tolérance des produits utilisés pour l'hygiène des mains et veiller à la prévention des dermatoses.
7. Inciter à un suivi de l'observance et de la qualité de la désinfection des mains, par audit, et surveiller la consommation des PHA par secteur d'activité.
8. Diffuser les résultats des indicateurs de consommation de PHA au sein de l'établissement.
9. Promouvoir l'information des patients et des visiteurs sur la nécessité de respecter une hygiène des mains adéquate.
10. Encourager le dialogue sur l'hygiène des mains entre patients et professionnels afin d'établir un climat de confiance propice à la qualité des soins.

* Organisation Mondiale de la Santé
** Alliance, faux ongles ou soins équivalents compris

LES ORGANISATIONS SUIVANTES SOUTIENNENT LA CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIÈNE DES
MAINS DANS LE CADRE DES SOINS DE SANTÉ, ET SIGNENT CETTE CHARTE D'ENGAGEMENT EN
FAVEUR DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS. Signée la première fois en 2009 et reconduite en 2025.

 Dr Philippe Turk, Président	 Prof. Guillaume Vogin, Directeur Général et Médical	 Dr Paul Wirtgen, Directeur Général	 Dr René Metz, Directeur Général
 Dr Martine Goergen, Directeur Général	 Dr Marc Ritzen, Directeur Général	 M. Luc Gindt, Directeur	 Dr Marc Berna, Directeur Général
 Prof. Atul Pathak, Directeur	 Dr Gaston Schütz, Directeur Général	 M. Luc Scheer, Directeur Général	 M. Pierre PLUMER, Directeur général
 Mme Nicole Weis-Liefgen et M. Fabien Weiser, Direction	 M. Claude Scholtes, Président	 Mme Danielle Koob, Présidente	 Mme Corinne Majerus, Présidente
 M. Jeff Scheer, Président	 M. Patrick Obertin, Président	 Anna-Cristina Alborino, Présidente	 M. Laurent Hoffmann, Président
 Mme Anne-Marie Hanff, Présidente	 Dr Chris Roller, Président	 Mme Maly Goedert, Directrice	 Mme Françoise Schmit, Présidente